



Licence Chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Chimie. 2010, Université de La Réunion. hceres-02037154

HAL Id: hceres-02037154

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037154>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE LA REUNION
N° demande : S3100021981
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : CHIMIE

Appréciation générale :

La mention « Chimie » fait partie de l'offre de formation de l'UFR des Sciences et Technologies de l'Université de La Réunion. Cette mention se situe à l'interface de deux portails en L1 : le portail « Biologie-Chimie-Géosciences » et le portail « Physique-Chimie-Géosciences ». En L2 et L3, la mention présente d'importantes mutualisations avec les mentions « Biologie » et « Physique ».

Comme pour les mentions « Biochimie » et « Biologie », l'équipe pédagogique présentée dans le dossier se restreint à la liste exhaustive des PRAG et enseignant-chercheurs intervenant dans la mention. Aucune précision n'est donnée quant au rôle de cette équipe pédagogique dans le fonctionnement de la mention.

Le dossier ne donne aucune information sur l'origine scolaire des étudiants ni sur leur devenir tant dans la poursuite d'études que de leur intégration professionnelle après la licence ou le master.

Un système de tutorat est mis en place depuis 2006 comme pour les autres mentions de l'UFR des Sciences et consiste en l'accompagnement des nouveaux étudiants de L1 par des étudiants de niveaux supérieurs. Toutefois aucune information n'est donnée sur le pourcentage d'étudiants bénéficiant de cette action. Il est également indiqué que les étudiants en difficulté à la fin de la première année bénéficient d'un entretien afin d'envisager une réorientation. Cet entretien pourrait être avancé dans l'année pour les étudiants montrant des difficultés dès le premier semestre. Il n'est pas fait mention d'enseignement de mise à niveau ou de soutien pour les étudiants présentant des difficultés au cours de l'année, or ce dispositif serait en parfaite adéquation avec le Plan Réussite en Licence.

Peu d'informations sont mentionnées sur l'orientation des étudiants. Les passerelles entre la mention « Chimie » et les mentions « Biochimie » et « Physique » sont bien exposées.

L'évaluation des enseignements est évoquée uniquement dans le document de présentation générale : un questionnaire accessible en ligne est déjà proposé en fin de L1. Le dossier « Chimie » n'y fait pas référence.

Des UE de méthodologie sont proposées en L1, mais ne le sont plus par la suite. Les compétences additionnelles sont affichées dans l'offre de formation. Les étudiants suivent tout au long de leur cursus des UE d'anglais leur permettant de se présenter au TOIC. La certification informatique quant à elle n'est pas évoquée.

Deux UE préparant à l'insertion professionnelle sont proposées en L3, mais pas de stage.

Aucune information concernant l'insertion professionnelle des étudiants diplômés n'est présentée. De plus, aucune statistique de poursuite d'étude n'est présentée, toutefois la liste des masters pouvant accueillir les étudiants est affichée sans précision quant aux conditions d'accès.

Les points les plus forts :

| | |
|----|---|
| 1- | La mutualisation totale en L1 et la forte mutualisation en L2 (87 %). |
| 2- | |
| 3- | |

Les points les plus faibles :

| | |
|----|--|
| 1- | La lisibilité et le positionnement de la mention ne sont pas toujours simples en raison justement de l'importante mutualisation des UE. |
| 2- | Aucune statistique de réussite, d'échec, d'abandon ou de poursuite d'études n'est présentée dans le dossier « Chimie ». |
| 3- | Le dossier montre peu d'accompagnement dans l'aide à la réussite, et peu d'informations sur les possibilités de réorientation au cours de la licence sont données. |

Recommandations :

La licence de « Chimie » présente le gros avantage d'être à l'interface entre les mentions « Biochimie » et « Physique » et présente donc une forte mutualisation. Cependant, cette mutualisation rend parfois difficile la lisibilité de cette mention.

L'existence de la mention « Chimie » est tout à fait justifiée, toutefois le dossier d'habilitation tel qu'il est présenté, ne permet pas une évaluation pertinente. Ainsi, il conviendrait à l'avenir de préciser un certain nombre de critères tels que l'aide à la réussite, le dispositif de pilotage de la licence (et des licences), ainsi qu'un renforcement de l'intégration professionnelle avec la proposition par exemple d'effectuer un stage en troisième année.

Il serait souhaitable de présenter les poursuites d'études possibles sur l'Université en précisant les modalités d'accès aux masters ainsi que les passerelles possibles avec d'autres établissements (IUT, BTS, licences professionnelles).

Un projet de mise en place d'une commission pédagogique à l'échelle de l'UFR devant piloter des comités pour chaque licence est mentionné sans en donner les modalités de fonctionnement. Ce type de commission est essentiel afin d'assurer le bon fonctionnement et surtout l'évolution de l'offre de formation dans son ensemble. Il aurait été intéressant de trouver quelques détails quant au futur fonctionnement de cette commission.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : C